



Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Au 3^e trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement

Au troisième trimestre 2020, en Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage rebondit de 1,4 point pour s'établir à 7,8 %. Il se situe 0,7 point au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire et augmente dans tous les départements de la région. Il est également en hausse sur un an dans l'ensemble de la région, notamment dans les zones d'emploi de la bande frontalière.

Caroline Logeais (Insee)

Dégradation du marché du travail après la crise sanitaire

Sur le trimestre, en Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,8 %, soit 0,7 point au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire, au quatrième trimestre 2019 (figure 1).

Aux premier et deuxième trimestres 2020, la baisse du chômage au sens du BIT était « en trompe-l'œil ». Du fait du confinement, un grand nombre de personnes sans emploi, même souhaitant travailler, n'avaient notamment pas effectué de démarche de recherche active d'emploi et donc ne remplissaient pas les critères du BIT pour être comptabilisées comme chômeurs. Le troisième trimestre marque un retour à la normale concernant les comportements de recherche et enregistre, de ce fait, un fort rebond du chômage. Sa hausse par rapport à fin 2019 ou sur un an (+ 0,4 point) témoigne bien d'une dégradation du marché du travail.

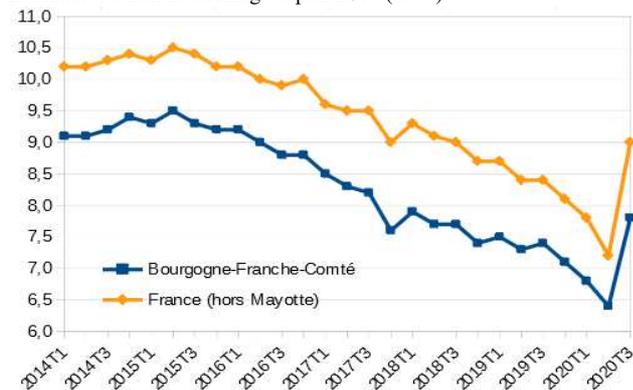
Après cinq années de baisse, le chômage retrouve sa valeur de début 2018, tant au niveau régional que national.

Malgré un fort rebond, un taux de chômage plus contenu qu'au niveau national

Avec un taux de chômage inférieur de 1,2 point au niveau national (figure 2), la Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région la moins touchée par le chômage, derrière la Bretagne. Les Hauts-de-France restent la région métropolitaine où le taux de chômage est le plus élevé (10,8 %).

1 Un taux de chômage au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire

Évolution du taux de chômage depuis 2014 (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Un taux de chômage en hausse dans tous les départements

	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	3 ^e trimestre 2019	2 ^e trimestre 2020	3 ^e trimestre 2020	trimestrielle	annuelle
Jura	6,1	5,4	6,5	+ 1,1	+ 0,4
Côte-d'Or	6,8	5,6	6,9	+ 1,3	+ 0,1
Nièvre	7,1	6,0	7,5	+ 1,5	+ 0,4
Saône-et-Loire	7,6	6,6	7,8	+ 1,2	+ 0,2
Haute-Saône	7,8	6,6	8,1	+ 1,5	+ 0,3
Yonne	7,9	6,7	8,2	+ 1,5	+ 0,3
Doubs	7,6	6,8	8,6	+ 1,8	+ 1,0
Territoire de Belfort	8,9	8,2	10,4	+ 2,2	+ 1,5
Bourgogne-Franche-Comté	7,4	6,4	7,8	+ 1,4	+ 0,4
France hors Mayotte	8,4	7,2	9,0	+ 1,8	+ 0,6

Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

Avec 10,4 %, le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 9,0 %. Le taux de chômage reste à l'inverse particulièrement bas dans le Jura et en Côte-d'Or où il s'élève respectivement à 6,5 % et 6,9 %. Les autres départements se situent autour de la moyenne régionale (7,8 %), allant de 7,5 % dans la Nièvre à 8,6 % dans le Doubs.

La zone d'emploi de Beaune est la plus épargnée de la région avec un taux de chômage de 5,3 %. Viennent ensuite celles de Lons-le-Saunier et du Charolais (respectivement 6,1 % et 6,4 %). À l'inverse, les zones de Montbéliard, de Belfort et du Creusot-Montceau sont les plus touchées de la région avec des taux de chômage compris entre 9,9 % et 11,5 % (figure 3).

Hausse du chômage au troisième trimestre dans l'ensemble des départements

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage augmente de 1,4 point entre le deuxième et le troisième trimestre 2020, un rebond cependant inférieur au niveau national : + 1,8 point.

Le chômage augmente dans tous les départements de la région, de + 1,1 point dans le Jura à + 2,2 points dans le Territoire de Belfort.

Si la totalité des zones d'emploi ont un taux de chômage en hausse sur la période, l'écart est notable entre la zone la plus touchée et la moins touchée (1,8 point). Ainsi, les zones d'emploi de Montbéliard et Belfort, plutôt industrielles, font face à une détérioration plus importante avec une hausse supérieure à 2 points, tandis que celles de Beaune, Charolais et Lons-le-Saunier, davantage agricoles, limitent la hausse à moins de 1 point.

Le taux de chômage augmente également sur un an

Sur une année, entre les troisièmes trimestres 2019 et 2020, le chômage est en hausse de 0,4 point en Bourgogne-Franche-Comté. Il augmente davantage au niveau national, de 0,6 point. Il croît dans tous les départements de la région, en particulier dans le Territoire de Belfort et le Doubs. La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire sont quasi stables.

Sur la même période, le chômage augmente dans presque toutes les zones d'emploi (figure 4). La dégradation est particulièrement marquée dans toutes les zones d'emploi de l'est de la région, qui cumulent une dégradation du marché du travail local et suisse. La hausse se situe autour de 1 point pour Pontarlier, Belfort et Saint-Claude, et atteint 2 points dans la zone de Montbéliard.

3 Un chômage plus faible dans les zones d'emploi de Beaune, de Lons-le-Saunier et du Charolais

Taux de chômage au 3^e trimestre 2020 par zone d'emploi (en %)

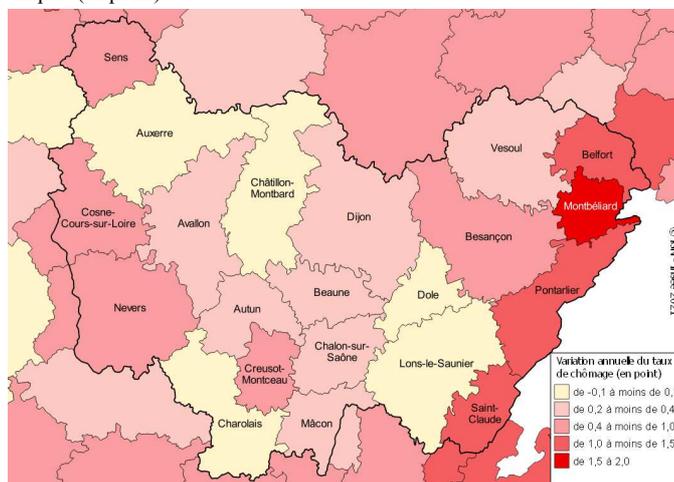


Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

4 Sur un an, le chômage augmente dans la plupart des zones d'emploi

Évolution du taux de chômage entre les 3^e trimestres 2019 et 2020 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence) ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômeurs localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Bertrand Kauffmann

Rédacteur en chef :
Marie Léger

ISSN : 2497-451X
© Insee 2021

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38>
- « La reprise économique en Bourgogne-Franche-Comté stoppée par le deuxième confinement », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 25, janvier 2020.
- « Au 3^e trimestre 2020, un rebond de l'emploi salarié qui ne suffit pas à effacer les effets du premier confinement », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 114, janvier 2020.
- « Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement et atteint 9,0 % » *Informations Rapides* n°287, novembre 2020.

